

Fonds Desjardins SociéTerre

Obligations canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL 31 DÉCEMBRE 2023

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :

8 juin 2015

CATÉGORIE CIFSC* :

Revenu fixe canadien

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- La valeur ajoutée s'explique essentiellement par la surpondération du portefeuille aux titres de sociétés par rapport à son indice de référence. Cette classe d'actif a surperformé les titres gouvernementaux, quel que soit le terme choisi.

Facteurs ayant nui au rendement relatif

- La durée, maintenue légèrement plus courte que l'indice de référence, a retranché discrètement de la valeur durant le trimestre en raison de la baisse généralisée des taux.

Changements importants apportés durant la période

- L'exposition au crédit corporatif de plus longues échéances fut réduite durant le trimestre pour des raisons de valorisation. Ainsi, la détention du portefeuille à cette classe d'actif est près de 5 % de moins que le niveau atteint au 31 janvier 2023 pour l'ensemble du portefeuille. L'objectif de cette stratégie est de protéger la valeur du fonds, compte tenu des signes de plus en plus perceptibles d'un ralentissement économique à venir. Malgré tout, l'actif demeure surpondéré aux émetteurs de sociétés.

Fonds Desjardins SociéTerre

Obligations canadiennes



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL 31 DÉCEMBRE 2023

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :

8 juin 2015

CATÉGORIE CIFSC* :

Revenu fixe canadien

Analyse ESG

→ Au 31 décembre, le niveau de détention en obligations vertes, durables et sociales représentait 8,47% du portefeuille et l'empreinte carbone était de 85,98 % inférieure à la moyenne de l'indice société FTSE Canada. Les titres corporatifs ayant une notation ESG de 1 représentent 34 % de la classe d'actif, alors que 62 % de ceux-ci sont classés 2 (selon une échelle de 1 à 4, 1 étant le mieux).

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

Desjardins^{MD}, les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.